

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**OBJET : Formation des agents à l'ouverture et au référencement des données de mobilités**

**Séance du 30 mai 2023**

Membres du Bureau en exercice	17	Date de la convocation	17 mai 2023
Nombre de présents	11	Date de l'affichage	17 mai 2023
Nombre de Procurations	0		
Nombre de votants	11		
Pour	11		
Contre	0		
Abstention	0		

Le 30 mai 2023, à 19h00 le Bureau Syndical, légalement convoqué le 23 mai 2023, s'est réuni salle d'audience à la MCI à Moûtiers, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Fabrice Pannekoucke.

Composition du Bureau Syndical	Membres du Bureau Syndical	Présent	Excusé	Absent	Procuration
Président	PANNEKOUCKE Fabrice	X			
1 <sup>ER</sup> Vice Président	MARTIN Patrick	X			
2 <sup>ème</sup> Vice Président	ABONDANCE Jocelyne	X			
3 <sup>ème</sup> Vice Président	POINTET André		X		
4 <sup>ème</sup> Vice Président	FAVRE Didier	X			
5 <sup>ème</sup> Vice Président	DESRUES Guillaume	X			
6 <sup>ème</sup> Vice Président	SPIGARELLI Lucien		X		
7 <sup>ème</sup> Vice Président	PACHOD Jean Yves	X			
8 <sup>ème</sup> Vice Président	DUNAND François			X	
9 <sup>ème</sup> Vice Président	JAY Claude	X			
Membre du Bureau	UTILLE GRAND Cécile		X		
Membre du Bureau	PICOLLET Auguste	X			
Membre du Bureau	ROLLAND Vincent		X		
Membre du Bureau	BLANC TAILLEUR Fabienne	X			
Membre du Bureau	AMET Yannick	X		X	
Membre du Bureau	MONIN Thierry				
Membre du Bureau	THEVENON Raphaël	X			

## **OBJET : Formation des agents à l'ouverture et au référencement des données de mobilités**

Monsieur le Président rappelle que la LOM prévoit l'obligation de référencer un certain nombre de données de mobilités, dont notamment les données relatives aux transports locaux, en format GTFS sur le Point d'Accès National (transport.data.gouv).

Cette obligation ne s'accompagne pas de moyen et nombreuses collectivités du territoire n'ont pas les compétences en interne pour référencer ces données dans ces modalités.

En outre, et au-delà de l'obligation, il est nécessaire de référencer et mettre à jour l'ensemble des données de mobilités, **qualitatives**, afin de poursuivre le travail d'information voyageurs nécessaire au report modal, pour que les usagers puissent accéder à une information **claire et exhaustive** de l'offre de mobilité du territoire (disponibilité pour que les applications de recherche d'itinéraires comme Google Maps, s'en saisissent, nécessaire au développement d'un MaaS; permet la cartographie des infrastructures liées à la stratégie de covoiturage; permet également le suivi de la politique mobilités; anticipe des usages futur qui demande de savoir exploiter les données de mobilités relatives à notre territoire).

Ainsi, la proposition est de former les agents volontaires à ce référencement de données (*cf devis Dataactivist*) ainsi qu'à savoir former à leur tour des collègues.

### **Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical décide :**

- de valider la demande de subvention Avenir Montagne Ingénierie (offre de service liée au programme);
- ou une délibération modificative pour la prise en charge par l'APTV de cette formation;
- de valider avec les agents des Com Com et communes qui doit en bénéficier afin de garantir une bonne couverture du territoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits. L'original est signé par les membres présents. Copie certifiée conforme.

Transmis à la Sous-Préfecture le  
Publié le  
Certifié exécutoire le

Le Président  
Fabrice PANNEKOUCKE



SOUS-PREFECTURE  
ALBERTVILLE

02 JUIN 2023

RECEPISSE

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise,  
Valentine Loquais  
133 Quai Saint Réal  
73600 Moutiers  
France

## Devis N° S00163

### Pilote - Formation et construction d'un GTFS

Date du devis :  
26/05/2023

Vendeur :  
Clément Feyt

DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TAXES	MONTANT
Prototypage d'un démonstrateur visant à expliquer, vulgariser et convaincre autour de l'utilité de la construction de fichiers GTFS.	2,00 Jours	1 050,00	TVA 20%	2 100,00 €
Formation en présentiel cheffe de projet et collaborateur Objectifs : - comprendre les données relatives à la mobilité et les usages possibles - autonomie pour construire et alimenter un GTFS - savoir former soi-même les agents à la saisie de données (corriger ou alimenter un GTFS) (Théorie, pratique)	2,00 Jours	1 050,00	TVA 20%	2 100,00 €

<b>Sous-total</b>	4 200,00 €
TVA 20% sur 4 200,00 €	840,00 €
<b>Total</b>	<b>5 040,00 €</b>

Condition de paiement : 30 jours